

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

GENIE CIVIL - INGENIERIE DU BATIMENT

LG03503A - LICENCE GENERALE STS

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN01 - Bâtiment et énergie


180 crédits ECTS
 Licence

 Licence Sciences, Technologies, Santé
 mention Génie civil parcours Ingénierie
 du bâtiment

 Mention officielle :
 Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusqu'à
 fin 2024-2025

Niveau d'entrée : niveau 4 (L1) / 5 (L3)

Niveau de sortie : niveau 6

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

 NSF : Spécialités pluritechnologiques gé-
 nie civil, construction, bois (230),

Métiers (ROME) :

 F1101 - Architecture du BTP et du
 paysage, F1203 - Direction et ingénierie
 d'exploitation de gisements et de
 carrières, F1106 - Ingénierie et études du
 BTP, F1201 - Conduite de travaux du BTP
 et de travaux paysagers
France Compétences : **RNCP24536**

Certifinfo : 92931

CPF : **238551**

Débouchés :

 Technicien-ne études techniques en
 Bâtiment, Technicien-ne méthodes en
 Bâtiment, Technicien-ne études de prix
 en Bâtiment, Chargé-e d'affaires en
 Bâtiment, Conducteur-trice de travaux en
 Bâtiment...

 La licence générale offre comme
 perspective la poursuite des études vers
 un master ou le diplôme d'ingénieur
 du Cnam. Elle est intégrée au schéma
 européen LMD (accords de Bologne).

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	66%	83%	69%
taux abandon	0%	7%	0%

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

 Les nouvelles normes environnementales, l'émergence du processus BIM, les concepts de *smart building* et de *smart city*, la nécessité de mettre en oeuvre des techniques innovantes exigent des personnes de plus en plus qualifiées (de niveau bac+2/3 à bac+5) dans le domaine du BTP.

La Licence STS Génie civil du Cnam a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le domaine.

OBJECTIFS

Le parcours ingénierie du bâtiment a pour ambition de former aux méthodologies et réglementations en vigueur dans la profession des techniciens experts des travaux publics capables : d'analyser une problématique d'ingénierie de BTP, la formaliser et la résoudre en mobilisant les concepts fondamentaux des sciences de l'ingénieur - de sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un dossier d'appel d'offre de BTP - de concevoir et dimensionner des ouvrages ou des équipements courants de travaux publics dans le respect des règles de l'art et du contexte normatif national et européen - de communiquer le résultat des études techniques - d'étudier les solutions techniques, les méthodes de construction, et les plannings enveloppes - d'établir les méthodes de construction, les plans de phasage, le dimensionnement moyens de production, les plannings détaillés de production afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les éléments techniques et réglementaires de la préparation de chantier - de piloter les études d'exécution et de synthèse afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les plans (les maquettes) et les plannings d'exécution.

 Ce parcours de licence correspond à la première année du *diplôme d'ingénieur du Cnam, spécialité BTP, parcours Bâtiment*.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

- Accès en L1 : être titulaire d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent ;
- Accès en L3 : être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST) ;
- Des remises à niveau et/ou des prérequis d'accès à la formation seront à valider en su selon la nature du diplôme à l'entrée (voir détails page 2) ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 3 ans (L1, L2, L3) ou 1 an (L3)
- Durée maximale : non spécifié (sauf règles de la compensation spécifique aux licences - cf. page 3)
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

 Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
 Tél. 0262 42 28 37

 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le
 vendredi de 8h15 à 12h15

 pour en savoir plus,
 consultez notre guide : www.cnam.re


ANNEE 1 (L1)

	période	enseignements	examens	
BTP001			6 ECTS	
Construction	-	FOAD 1	a	
BTP002			6 ECTS	
Métré, études de prix et économie de la construction	-	FOAD 1	a	
BTP003			6 ECTS	
Maquette numérique	-	FOAD 1	P a	
BTP004			6 ECTS	
Réhabilitation	-	FOAD 1	a	
BTP009			6 ECTS	
Matériaux de construction	-	FOAD 1	a	
MVA005			6 ECTS	
Calcul différentiel et intégral	-	FOAD 1	P a	
MVA006			6 ECTS	
Applications de l'Analyse à la Géométrie, Initiation à l'Algèbre Linéaire	-	FOAD 1	P a	
UABT01			18 ECTS	
Expérience professionnelle L1				

ANNEE 2 (L2)

BTP005			6 ECTS	
Résistance des matériaux	-	FOAD 1	a	
BTP006			6 ECTS	
Géotechnique	-	FOAD 1	a	
BTP007			6 ECTS	
Béton armé et précontraint	-	FOAD 1	a	
BTP008			6 ECTS	
Constructions métalliques et bois	-	FOAD 1	a	
BTP010			6 ECTS	
Technologie de chantier	-	FOAD 1	P a	
BTP012			6 ECTS	
Topographie	-	FOAD 1	a	
BTP013			6 ECTS	
Physique du bâtiment	-	FOAD 1	a	
UABT02			18 ECTS	
Expérience professionnelle L2				

P - prérequis d'accès en L3

D'autres UE de prérequis ou remise à niveau peuvent être requises selon le profil du candidat et sur recommandations du responsable pédagogique.

Les deux premières années de licence (L1 et L2) validées permettent l'obtention d'un DEUST.

a. **Formation 100% à distance** : l'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

b. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de **moins de 2 ans**.

c/d. L'admission à l'Ei-Cnam valide les UA d'expérience professionnelle (UABT01, UABT02 et UABT20) et l'UA de mémoire (UABT21) de Licence par VES (jurisprudence).

ANNEE 3 (L3)

ANG320			6 ECTS	
Anglais professionnel (niveau licence)	An.	cours 3	3	b
BTP113			3 ECTS	
Gestion de projet de construction	S1	cours 2		
BTP117			3 ECTS	
Chauffage, ventilation, climatisation	S1	cours 2		
UTC105			3 ECTS	
Acoustique, Thermique, Mécanique des Fluides	S1	cours 2		
UTC110			3 ECTS	
Mathématiques appliquées au BTP	S1	cours 2		
BTP114			3 ECTS	
Préparation de chantier	S2	TP 2		
BTP115			3 ECTS	
Gestion de chantier	S2	cours 2		
UTC102			3 ECTS	
Sciences des matériaux	S2	cours 2		
UTC103			3 ECTS	
Résistance des matériaux	S2	cours 2		
UTC104			3 ECTS	
Mécanique des sols	-	FOAD 2	a	
BTP120			6 ECTS	
Management de projet BIM	-	FOAD 3	a	
BTP196			3 ECTS	
Innovation et transitions dans le BTP	-	FOAD 2	a	
UABT20			6 ECTS	
Expérience professionnelle L3	rapport			c
UABT21			12 ECTS	
Mémoire de licence	mémoire	5	5	d

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

INTERVENANTS

J. VIRACAOUNDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education
C. BOLAKY, Responsable pédagogique filière BTP, Professeur de génie civil
G. CASSINI, Professeur certifié de génie mécanique construction
J. DELPOUY, Ingénieur INSA, professeur agrégé de génie civil
S. SORRES, Professeur de génie civil, formateur
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais
D. TANGUY, Ingénieur en Informatique

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit l'élève.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
<u>Alternance</u> : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

par capitalisation : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisée, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

par compensation : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation (Licence uniquement). Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (chaque UE est affecté d'un coefficient - cf. détails p. 2).

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 5 ans (pour un parcours L1, L2, L3) entre la validation de la 1ère UE du cursus et la dernière et 3 ans pour un parcours L3.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Il s'agit de justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Si l'expérience professionnelle du candidat est hors domaine, un stage de 6 mois, en lien avec la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois. Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation du mémoire de licence

Le thème du mémoire technique sera choisi par le candidat. Il portera sur le cœur de métier du diplôme ou sur un thème connexe, et sera nécessairement en lien avec l'expérience professionnelle du candidat. Le mémoire est encadré par le référent pédagogique lors de l'inscription à l'UABT21 en fin de parcours. Le référent pédagogique aide à la définition du point technique, et le valide. Il accompagne méthodiquement et évalue. Le mémoire doit faire entre 25 et 40 pages hors annexes et fait l'objet d'une soutenance orale. Pour valider l'UA l'élève doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20, cette note n'entre pas dans la compensation.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne pondérée des unités d'enseignement et de l'UA de mémoire de la L3.

5. Validation en anglais

Pour obtenir la délivrance de la licence, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum.

Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le **Linguaskill**, test d'anglais produit par l'Université de Cambridge et qui répond aux niveaux du CECRL.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://btp.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion
Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification
Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 08/07/2022